

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

CAISSE AUTONOME
D'AMORTISSEMENT

14 DEC. 2000

Réf. 004879 /FEM/KA/YA

à

Objet : Lettre d'approbation de la
Côte d'Ivoire au Fonds de
Partenariat critique pour
l'écosystème (CEPF)

Monsieur Le Président
du Conseil des Donateurs
du CEPF

Monsieur,

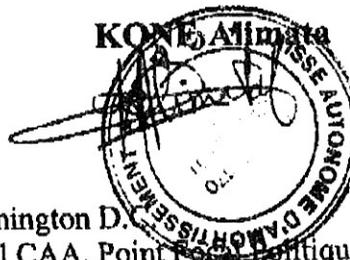
En ma qualité de Coordonnateur du Point Focal Opérationnel FEM pour la Côte d'Ivoire, j'ai l'honneur d'accuser réception du document de synthèse du CEPF en provenance de l'Ambassade de Côte d'Ivoire à Washington D.C.

Notre pays accorde une grande importance à la reconstitution de ces Fonds et souhaite une bonne exécution de ce projet que nous approuvons.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ampliations :

- Ambassade de Côte d'Ivoire à Washington D.C.
- M. Bamba Sékou Directeur Général CAA, Point Focal Opérationnel critique du FEM
- M. Diomandé Kanvaly, Conseiller Technique Chargé des projets du
Ministre Chargé de l'Environnement



Mr. Gonzalo Castro
Environment Department
The World Bank
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
United States

Lomé, le 14 mars 2001

N° 058 /PFOFEM

Référence : Fonds pour les Ecosystèmes Critiques Partagés (CEPF)

Monsieur Castro,

En ma qualité de Point Focal Opérationnel FEM pour le Gouvernement du Togo, je voudrais vous informer que j'endorsse la stratégie d'investissement contenu dans le Fonds pour les Ecosystèmes critiques en partage (CEPP).

En effet, les Ecosystèmes de la Forêt de la Haute Guinée, Zones névralgiques pour la biodiversité dans la Forêt guinéenne en Afrique de l'Ouest, et la provision des fonds aux organisations non gouvernementales et aux secteurs privés pour les projets et activités, cadrent tous avec les objectifs visés. Nous sommes avisés que les informations relatives à tous les projets spécifiques peuvent s'obtenir sur le site web de CEPF : www.cepf.net et nous espérons y voir la liste des projets et activités menées dans notre pays.

Nous savons que chacun des donateurs (Conservation Internationale, FEM et BM) contribue au même titre à l'initiative CEPF.

En soutenant l'initiative, nous confirmons que les Zones sensibles pour la Diversité Biologique de la Forêt de la Haute Guinée en Afrique de l'Ouest sont perçues de la même manière par les officiels responsables de la Convention sur la Diversité Biologique et seront traités avec soin dans notre pays. Nous estimons que cette initiative sera soumise incessamment à l'examen et à l'approbation du conseil des donateurs de CEPF et le financement des activités contenues dans le profil écosystèmes dépendra de l'avis de ce conseil des donateurs. Nous acceptons que le profil des écosystèmes sera mis à la disposition du public après examen et approbation par le conseil.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma grande considération.



FOLLY Yao Djiwonu Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
Point Focal Opérationnel du FEM
B.P. : 355 Lomé
Télé/Fax 228 214604
Email : yfolly@yahoo.fr